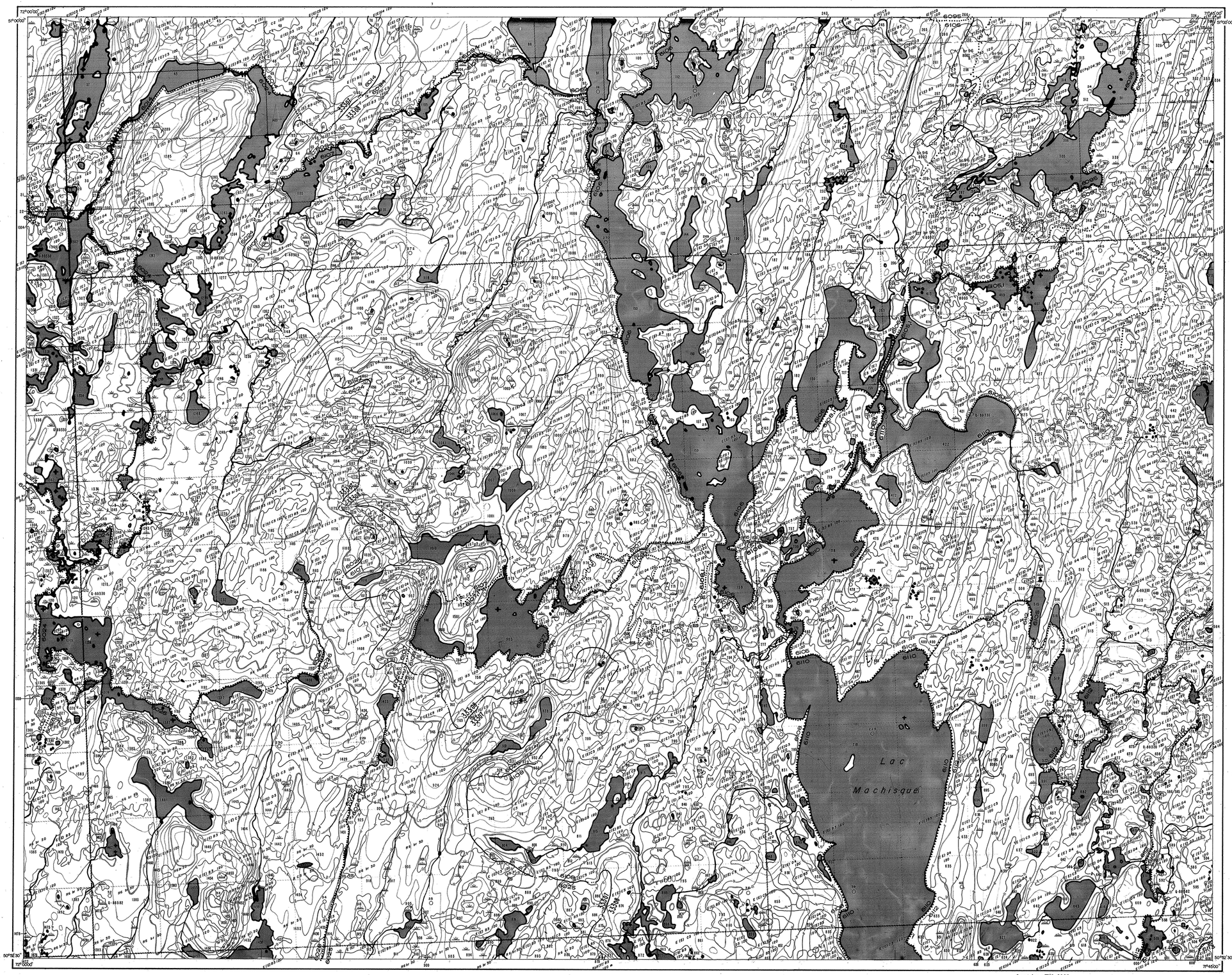

Compt. for. : 7502-8005

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à blanc étendue
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de protection
Coupe de sécurité (qu'il qu'il soit)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Scarifiage naturel
Récolte dans les lisières boisées (abiotic/a libres)

N.B. Ces interventions indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pin blanc (Lambert)
— — à pruche
— — à épinette noire
Pessière
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée (sol.)
— — à thuya occidental
— — à mélèze
— — à pin rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — à thuya occidental
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya occidental
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya occidental
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzaie
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya occidental
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pruche
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus à essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Bouleaux à bouleaux jaunes avec épinette noire ou rouge
Feuillus à essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin rouge
Peuplerale avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
Chênaie rouge résineuse
Érablière sucrière
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station tolérante

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — à essences tolérantes
— — à essences tolérantes
— — à bouleaux (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplerale
Chênaie rouge
Érablière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences intolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Autre
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: 0 à 9 99%
0 à 15 50%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	30-50	50-90
50	41-60	50-70	70-90
70	61-80	60-80	80-120
90	81-100	80-100	100-120
120	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT RÉGIONNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges uniques de 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	T
Extrême	91 % et plus	E

Superficie autorisée de pente : 0 à 30 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 91E1 C1 d2 50 H 15 — station — classe de pente — classe d'âge — classe de hauteur — classe de densité — sous group. d'essences — groupement d'essences — classe de pente — classe d'âge — origine — classe de hauteur — classe de densité — type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne : 1988-89; Année de publication : 1989; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/5/88
Déclinaison magnétique : 21° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32 P 1	22 M 4	22 M 3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
32 I 16	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
	22 L 13	22 L 14	
	S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
32 I 9	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
	22 L 12	22 L 11	

22 L/13 N. O.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUD. ÉCOL. MARC V. MESQUER & ASS.
SIGNATURE : Lemuel V. Mesquer

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUD. FOR.
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 27-3
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 4
Mode de tenure ou de gestion: 000 02 04
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 33308*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 99900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 6108 *
Région écologique: 12d
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.